

## DEMANDE D'AGREMENT INTERVENANTS BENEVOLES NON QUALIFIES EN EPS

- Agrément NATATION (piscine de .....)  
 Agrément CYCLISME  
 Agrément VOILE

*(un seul choix possible)*

Année scolaire 20\_\_ - 20\_\_ .

École : ..... Commune : .....

Circonscription : .....

*Les intervenants bénévoles qui ne possèdent pas de diplôme qualifiant et qui participeront aux séances en assurant une aide à l'enseignement, devront participer à une session d'information spécifique.*

**L'agrément est obligatoire. Prévoir une assurance pour les intervenants bénévoles.**

**⇒ Demande à adresser signée par le directeur d'école au conseiller pédagogique de circonscription.**

Nom – Prénom	Signature	Date d'agrément	Avis
			<i>(Partie grisée réservée à l'administration)</i>

Ayant reçu une information théorique et ayant subi des tests qui ont déterminé leur niveau de compétences dans l'activité mentionnée, les intervenants bénévoles dont les noms figurent ci-dessus, sont agréés.

**Cet agrément nominatif est révisable à tout moment.**

**Sa validité initiale est de 3 ans renouvelable une fois en cas de suivi régulier.**

Le ...../...../..... à .....

Autorisation du Directeur <i>Nom et signature</i>	Pour l'IEN, le CPC EPS <i>Nom et signature</i>
--	---